

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
11 juillet 2006 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac
à laquelle sont présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers Lawrence Tracey,
Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

Également présents le secrétaire trésorier et quelques contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

- Leonard Lloyd - Questions en rapport aux sujets suivants :
- 1) boîtes à ordures – « Beach Barn »
 - 2) granges sur le terrain de Quyon Ensemble
 - 3) sécurité - intersection Eardley Masham et route 148
ainsi que l'intersection ch. du Lac-des-Loups et
route 148.
- James Eggleton - Demande par rapport à son permis de construction.
- Audrey Mantha - Tas de sable laissé dans le fossé – ch. des Pères-
Dominicains.
- Louis Garneau - Réparation du chemin Papineau.

06-07-181

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et période de questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 13 juin 2006
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois
de juillet
 - 5.4 Fonds Kelly
 - 5.5 Contrat – concierge - Luskville
 - 5.6 Transferts budgétaires
 - 5.7 Réception des citoyens – quartiers 4, 5 et 6
 - 5.8 Contrat – concierge – Bibliothèque de Quyon
 - 5.9 Publicité - journal l'Ornitaouais
 - 5.10 Renouvellement d'adhésion – U.R.L.S.O.
 - 5.11 Zone – appels interurbains
 - 5.12 Tournoi de golf – profits à la Fondation Jeunesse des Collines-de-l'Outaouais
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – juin 2006)
 - 6.3 Vente de la fourgonnette 1988
 - 6.4 Plan quinquennal – service incendie
 - 6.5 Règlement d'emprunt – camion incendie

Formatted: Bullets and
Numbering

Formatted: English (Canada)

Formatted: Bullets and
Numbering

- 6.6 Bilinguisme – Chef pompier
- 7. Travaux publics**
- 7.1 Avis de motion – règlement – prise en charge des chemins
- 7.2 Chemin Elm – mandat ingénieurs
- 7.3 Non stationnement
- 7.4 Luminaire – park Davis
- 8. Hygiène du milieu**
- 8.1 Collecte de déchets dangereux ménagers
- 8.2 Mandat – recherche en eau potable
- 8.3 Cueillette d’objets encombrants
- 9. Urbanisme et zonage**
- 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en juin 2006)
- 9.2 Technologue – urbanisme
- 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Eric Rainville
- 9.4 Demande de lotissement – Marc de la Midière
- 10. Loisirs et culture**
- 10.1 Commission de la Capitale Nationale
- 10.2 Piste cyclable
- 11. Divers**
- 11.1 Demande de don – C.P.E. l’Univers des Bambinos
- 11.2 Invitation – Assemblée générale annuelle – Maison de la Famille de Quyon
- 12. Rapports divers et correspondance**
- 12.1 Rappel du Min. de l’environnement – analyse du plomb dans l’eau
- 12.2 Courriel de M. G. Garceau – piste de course à Luskville
- 12.3 Lettre de démission – pompier volontaire
- 12.4 Courriel – Office québécois de la langue française - convocation – examens
- 12.5 Correspondance de Seagrave Fire Apparatus Co. – nouvel estimé
- 12.6 Correspondance de la MRC des Collines – paiement des redevances à l’élimination de déchets
- 12.7 Correspondance du Min. de l’environnement – programme Environnement-plage reconduit
- 13. Dépôt de documents**
- 13.1 Avis de convocation – réunion d’expertise structurale et corrosion - bassin de traitement des eaux usées – Quyon
- 13.2 Correspondance du Min. de l’environnement – Règlement sur les redevances exigibles pour l’élimination de matières résiduelles
- 13.3 Date de rencontre publique – C.P.T.Q.A. dossier 344469
- 13.4 Programme de remplacement de machines à affranchir
- 13.5 Projet d’aide financière – Anciens combattants du Canada
- 13.6 Correspondance – Élargissement de la zone d’appel local de la Ville de Gatineau
- 13.7 Résolutions 06-06-222 « sentier Pontiac » avec fiche de projet et 06-06-226 « gestion des cours d’eau » adoptés par la MRC des Collines
- 13.8 Procès-verbal – rencontre du 6 juin – Comité provisoire du Sentier Pontiac
- 13.9 C.P.T.A.Q. - compte rendu de la demande de M. Hilliard Fahey
- 13.10 Remerciements – Groupe Action Jeunesse
- 13.11 Correspondance d’Emploi-Québec – Programme de qualification des opérateurs en eau potable
- 13.12 Correspondance de Me Coulombe et décision de la CAIQ (Commission d’accès à l’information du Québec) – dossier Mme Carpentier
- 13.13 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines tenue le 18 mai 2006
- 13.14 Projet d’ordre du jour et procès-verbal de la séance conseil de la MRC du 15 juin 2006
- 13.15 Correspondance de l’Honorable Mac Harb, sénateur
- 13.16 Correspondance de Me Lafrenière et résolution de la Commission des droits de la personne
- 13.17 Décision de la C.P.T.A.Q. – dossier Jason Jones
- 13.18 Décision de la Commission municipale du Québec – demande d’exemption des taxes – Centre Social Kogaluk
- 13.19 Résolution du conseil de la municipalité de Shawville – augmentation de redevances – usagers de la patinoire

Deleted: ¶

Formatted: Font: Bold, Italic

Formatted: Bullets and Numbering

Formatted: Bullets and Numbering

Formatted: Font: Italic

Formatted: English (Canada)

Formatted: Font: Italic

Formatted: English (Canada)

Formatted: Font: Italic

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: Bullets and Numbering

13.20 Lettre adressée à M. Lawrence Cannon de M. Jean Perras – création et protection du parc de la Gatineau

13.21 Rapport – lagunes

13.22 Avis d'infraction – non-conformité au règlement sur la qualité de l'eau potable

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Lawrence Tracey

Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouter les items :
- 7.6 Modification du règlement 06-10
 - 7.7 Demande d'assistance au Député, M. Cannon – pavage chemin Eardley-Masham
 - 7.8 Demande d'assistance au Député, M. Cannon – pavage du chemin de la Montagne
 - 8.4 Bassin d'épuration – village de Quyon

Adoptée

06-07-182

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 JUIN 2006

Proposé par Brian Middlemiss

Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 13 juin 2006 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

06-07-183

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Lawrence Tracey

Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **57 432,66 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 30 juin 2006 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de créditno 0706007

06-07-184

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Brian Middlemiss

Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **230 030,74 \$** (voir annexe au dossier 102-102), pour la période se terminant le 30 juin 2006 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-185
ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET
D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE JUILLET

Proposé par Garry Dagenais
 Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102) pour un montant total de **5 785,69 \$** taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-186
LE FONDS KELLY

Proposé par Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'achat de 2 chaises roulantes par le fonds Kelly au montant approximatif de 1 200,00 \$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-187
CONTRAT – CONCIERGERIE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
 Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac publie des appels d'offre pour la conciergerie des édifices municipaux pour un contrat d'une durée de trois (3) ans.

Adoptée

06-07-188
TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse budgétaire et à l'évolution des dépenses, il est nécessaire de procéder à des virements de fonds au budget de 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Lawrence Tracey

Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les virements de fonds s'élevant à 85 492,09 \$.

Jim Coyle vote contre la proposition.

Adoptée

06-07-189
RÉCEPTION DES CITOYENS – QUARTIERS 4, 5 ET 6

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité organise une journée « portes ouvertes » avec une période de questions, le 12 août 2006 à l'Hôtel de ville et au Centre communautaire et caserne.

Un budget de 500,00 \$ est alloué à ces fins.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-190
CONTRAT DE CONCIERGERIE – BIBLIOTHÈQUE ET LE « CENTRE POUR CITOYENS ÂGÉS – ALBERT KENNEDY » À QUYON

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac aille en appel d'offres pour l'entretien et la conciergerie de la bibliothèque et le « Centre pour citoyens âgés - Albert Kennedy » à Quyon, pour une durée de 3 ans.

Adoptée

06-07-191
CLUB DES ORNITHOLOGUES DE L'OUTAOUAIS

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète un quart de page de publicité dans la publication l'Ornithouais pour 4 (quatre) parutions pour la somme de 190,00 \$ plus taxes.

Jim Coyle vote contre la proposition.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-192
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION – U.R.L.S.O

Il est

Proposé par Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle son adhésion à l'U.R.L.S.O. au coût de 172,53 \$ pour la prochaine année.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-193
ZONE – APPELS INTERURBAINS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire éliminer les appels interurbains pour les citoyens de cette ville qui désire communiquer entre eux;

CONSIDÉRANT QU'elle sollicite l'appui des villes voisines afin de lui permettre d'élargir la zone d'appel sans interurbain;

CONSIDÉRANT QUE les limites des villes ne sont pas les mêmes que les limites des circonscriptions téléphoniques;

CONSIDÉRANT QUE l'élimination des interurbains entre les secteurs est et ouest de Gatineau touchera aussi certains des résidents de Pontiac qui eux aussi bénéficieront de ces changements;

CONSIDÉRANT QUE le maire de Gatineau, M. Marc Bureau, dans sa lettre du 19 juin 2006, demande l'appui de Municipalité de Pontiac dans la réalisation de ce projet;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil appuie la demande de la ville de Gatineau pour l'élargissement de la zone d'appel interurbain afin d'éliminer les frais entre les secteur est et ouest de cette ville voisine.

Adoptée

06-07-194
TOURNOI DE GOLF – C.L.D., M.R.C. ET SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 4 billets pour le tournoi de golf du C.L.D., M.R.C. et Sécurité publique, dont les profits seront versés à la Fondation Jeunesse des Collines-de-l'Outaouais.

Jim Coyle vote contre la proposition.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES JUIN 2006 – ANIMAUX

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 5 ANS DU SERVICE INCENDIE

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

06-07-195 **VENTE D'ÉQUIPEMENT**

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des appels d'offre pour la vente de la fourgonnette 1988 (service incendie) et ce, dans les journaux locaux.

Adoptée

06-07-196 **RÈGLEMENT No. 06-16 - EMPRUNT – DEUX CAMIONS CITERNES**

« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE DEUX CAMIONS CITERNES « TANKER » POUR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC »

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de l'assemblée régulière du Conseil tenue le 13 juin 2006.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le Conseil décrète et statue le règlement comme suit :

RÈGLEMENT No. 06-16

« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE DEUX CAMIONS CITERNES POUR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC »

ARTICLE 1 : Le Conseil est autorisé à exécuter l'achat de 2 camions citernes pour la municipalité selon les estimés fournis par *Seagrave Fire Apparatus Co.* au montant de 550 912,00 \$ daté du 16 juin 2006, excluant les frais, taxe provinciale et imprévus.

ARTICLE 2 : Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 550 912,00 \$ pour les fins du présent règlement, cette somme incluant les achats mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 3 : Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 550 912,00 \$ excluant les taxes, sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4 : Pour pourvoir aux dépenses engagées pour les intérêts et le remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la municipalité, une taxe spéciale à un taux

suffisant d'après la valeur de chaque immeuble imposable, telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité.

ARTICLE 5 : S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette approbation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le vote est demandé	<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
	Lawrence Tracey	Jim Coyle
	Garry Dagenais	Harold McKenny
	Raymond Gougeon	
	Brian Middlemiss	
	Jean Amyotte	

Adoptée

06-07-197

BILINGUISME – CHEF POMPIER

CONSIDÉRANT la correspondance reçue le 17 juin 2006 émanant de Mme Hélène Binette, directrice de la francisation des ordres professionnels ;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre se veut un appel à la collaboration ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac a prouvé, par le passé, sa volonté d'offrir à ses citoyens des services bilingues de qualité ;

CONSIDÉRANT QUE M. Tom Howard a déjà passé un examen visant à reconnaître ses connaissances en français et que cet examen, de l'aveu même de Mme Lyne Peloquin, conseillère en francisation, correspondait à un niveau universitaire alors que les exigences municipales vis-à-vis le chef pompier se limitent à une connaissance de niveau secondaire ;

CONSIDÉRANT QU'un deuxième examen avait été planifié et que M. Howard, pour des motifs professionnels, n'a pu se présenter et que les fonctionnaires de l'Office de la langue française en ont été prévenu une semaine à l'avance ;

CONSIDÉRANT QUE M. Howard est chef du secteur Luskville depuis 1998 et de la brigade unifiée depuis janvier 2004 et que son rendement à titre de chef est très satisfaisant et que la municipalité ne croit pas que la sécurité du public et des travailleurs soient mise en danger du fait que M. Howard n'a pas complété l'écriture de son test de français ;

CONSIDÉRANT QUE M. Howard nous a assuré de sa disponibilité pour passer le test de l'O.L.F. ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande :

1. à l'Office de la langue française un délai jusqu'au 15 septembre 2006 pour que le chef M. Howard puisse passer le test de connaissances en français ;
2. que le test en question soit ajusté au niveau des exigences normalement reconnues pour un chef de brigade volontaire, à temps partiel ;
3. au chef M. Tom Howard de se rendre disponible avant le 15 septembre 2006 pour le dit test de l'O.L.F.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Brian Middlemiss à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil le règlement concernant la prise en charge des chemins.

06-07-198

CHEMIN ELM – MANDAT INGÉNIEURS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à l'aménagement d'un rond-point à l'extrémité sud du chemin Elm ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions topographiques viennent compliquer la réalisation de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Fondex inclue 2 tests et laboratoires ;

CONSIDÉRANT l'offre de Fondex Outaouais ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLUE QUE la municipalité de Pontiac accepte l'offre de Fondex Outaouais et confie à cette firme le mandat défini à l'offre déposée au coût de \$6,000.00.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-199

PROJETS SPÉCIAUX - CHEMIN DE TOLÉRANCE

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la recommandation du comité d'étude pour les projets spéciaux pour les chemins de tolérance et accorde aux diverses associations l'aide suivante :

Nom Association	Total Projet
Propriétaires de la plage Charron.....	800,00 \$
Propriétaires du chemin des Lilas	2 520,00 \$
Propriétaires de l'Héron Bleu	1 720,00 \$
Résidents de la plage Albert Tremblay	3 500,00 \$
Propriétaires des chemins Trappeurs et Clavelle	300,00 \$
Baie Pontiac	2 400,00 \$
Pointe-aux-Roches, Plage Léo Allen	3 600,00 \$
Propriétaires du chemin François Tremblay	2 003,00 \$
TOTAL	16 843,00 \$

IL EST CONVENU QUE la balance de 3 157,00 \$ sera maintenue dans le budget des projets spéciaux.

Jean Amyotte vote contre la proposition.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-200

INTERDICTION DE STATIONNER

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac interdise le stationnement aux endroits suivants:

- 1) chemin de la Montagne, à partir de l'intersection de la route 148, des 2 côtés de ce chemin, sur une distance de 250 mètres.
- 2) chemin Lamoureux, à partir de l'intersection du chemin Tremblay, des 2 côtés de ce chemin, sur une distance de 1 000 mètres.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de demander au M.T.Q. d'interdire le stationnement le long de la route 148 aux abords du chemin de la Montagne.

Raymond Gougeon vote contre la proposition.

Adoptée

06-07-201

LUMIÈRE DE RUE – PARC DAVIS

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse procéder à l'installation et au branchement d'une lumière de rue à l'entrée du parc sur le chemin Davis. Un budget de 1 000,00 \$ est accordé à ces fins.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-202

MODIFICATION DU RÈGLEMENT 06-10

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE le règlement no 06-10 soit modifié comme suit:

ARTICLE 1 : Le Conseil est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux de pavage de certaines routes et chemins dans la municipalité selon les estimés et la liste fournis par la Firme Fondex Outaouais au montant de 3 240 750,00 \$ daté du 13 mai 2005, **et mise à jour le 1^{er} mai 2006**, incluant les frais, taxes et imprévus et la liste des chemins identifiés par le conseil.

Adoptée

06-07-203

PAVAGE – CHEMIN EARDLEY-MASHAM

CONSIDÉRANT QUE le chemin Eardley-Masham est une route collectrice importante qui joint les municipalités de La Pêche et Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d’usagers est croissant et que de plus en plus de visiteurs utilisent cette route ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande l’aide des gouvernements provincial et fédéral, pour entreprendre le pavage du chemin Eardley-Masham;

Adoptée

06-07-204

PAVAGE – CHEMIN DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE le chemin de la Montagne est une route collectrice importante qui joint les municipalités de La Pêche et Pontiac ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d’usagers est croissant et que de plus en plus de visiteurs utilisent cette route ;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande l’aide des gouvernements provincial et fédéral, pour entreprendre le pavage du chemin de la Montagne;

Adoptée

06-07-205

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac organise, en octobre, une cueillette de déchets dangereux.

Adoptée

06-07-206

MANDAT – RECHERCHE EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT la rencontre tenue avec les autorités du M.A.M.M. et du Ministère de l’environnement;

CONSIDÉRANT l’échéance du 28 juin 2008 pour la mise à niveau du système d’approvisionnement en eau;

CONSIDÉRANT le changement des règlements quant au pourcentage subventionnel dans ce type de dossier;

CONSIDÉRANT l'offre reçue par Fondex Outaouais;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à Fondex Outaouais le mandat (phase I) d'exploration et de recherche en eau du secteur Boom (Baie Pontiac) pour la somme de 3 800,00 \$. Le prolongement du mandat (phase II) sera à rediscuter selon les résultats préliminaires.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

06-07-207

CUEILLETTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

CONSIDÉRANT les problèmes de tri des différentes matières recyclables;

CONSIDÉRANT les nouvelles directives sur les gaz dans les appareils réfrigérants;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à l'entrepreneur pour la collecte des déchets d'exclure les objets encombrants de la cueillette hebdomadaire et ce jusqu'à nouvel ordre. Un avis devra être envoyé à la population à cet effet.

Adoptée

06-07-208

BASSIN D'ÉPURATION – VILLAGE DE QUYON

CONSIDÉRANT les réparations effectuées au bassin d'épuration de Quyon ;

CONSIDÉRANT QUE les ingénieurs nous garantissent sous leur sceau, une vie utile de 50 ans sur le bassin, tel que prévu originalement ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac suive les recommandations de Martin Lachapelle de Fondex Outaouais et paie la somme maximum de 228 572,75 \$ à Marchand & Fils pour la fin des travaux de même que les sommes de 3 301,22 \$ à la firme Laboratoires Journeaux Bédard, 1 158,87 \$ à J.A. Lecompte et Associés et 649,89 \$ à Fondex Outaouais.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le directeur général est autorisé à signer le certificat de réception définitive des travaux.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0706007

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN JUIN 2006

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

06-07-209 TECHNOLOGUE - URBANISME

ATTENDU les besoins de personnel au département d'urbanisme;

ATTENDU les recommandations du comité d'administration;

Il est

Proposé par Jean Amyotte
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'affichage d'un poste de technicien en environnement et urbanisme afin de pallier à la charge de travail des employés du département d'urbanisme.

Le poste sera d'une durée de 5 mois avec possibilité de renouvellement. Un diplôme dans une technique reliée à l'environnement ou à l'urbanisme ou une expérience valable dans le domaine sera exigée.

Le vote est demandé

POUR

CONTRE

Lawrence Tracey
Jean Amyotte
Raymond Gougeon

Harold McKenny
Jim Coyle
Garry Dagenais
Brian Middlemiss

Rejetée

06-07-210 DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – M. ERIC RAINVILLE – 275 chemin des Émeraudes

CONSIDÉRANT QUE le requérant est propriétaire du 275, ch. Des Émeraudes, d'une superficie de 11.20 hectares et du 975, ch. Des Émeraudes;

CONSIDÉRANT QUE le système de traitement des eaux usées existant au 975, ch. Des Émeraudes est défectueux et non conforme au règlement Q-2, r.8;

CONSIDÉRANT QUE selon le rapport # 26060203 en date du 27 juin 2006, l'ingénieur Maurice Charlebois a qualifié le sol argileux et peu perméable;

CONSIDÉRANT QUE dans son rapport # 26060203 en date du 27 juin 2006, l'ingénieur Maurice Charlebois recommande l'emplacement du nouveau système sur le lot 2 682 372 situé en zone agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but la réalisation d'un élément épurateur de remplacement sur la parcelle agricole du lot 2 682 372 tel que démontré sur le plan de localisation du rapport # 26060203 en date du 27 juin 2006, préparé par l'ingénieur Maurice Charlebois.

Adoptée

06-07-211

DEMANDE DE LOTISSEMENT – MARC DE LA MIDIÈRE - 65 ch. de la Rivière

CONSIDÉRANT QUE la demande du requérant a pour but de subdiviser le lot 2 756 022 en quatre lots individuels, tel que démontré sur le plan no 89454 préparé par M. Alain Courchesne, arpenteur-géomètre ;

CONSIDÉRANT que les nouveaux lots créés sont conforme au règlement de lotissement no 178-01 ;

CONSIDÉRANT QUE les dits terrains sont situés en zone résidentielle ;

Il est

Proposé par Garry Dgenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la demande du requérant ayant pour but de subdiviser le lot 2 756 022 en quatre lots individuels, tel que démontré sur le plan no 89454 préparé par M. Alain Courchesne, arpenteur-géomètre.

Adoptée

06-07-212

LETTRE À LA C.C.N. – KIOSQUE – CHUTES LUSKVILLE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à la C.C.N., ses intentions pour l'installation éventuelle d'un kiosque au stationnement des Chutes de Luskville.

Adoptée

06-07-213

NOMINATION – PRÉSIDENTE – COMITÉ DE GESTION – PISTE CYCLABLE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac nomme le Dr. Jean Amyotte à titre de président du comité de gestion de la piste cyclable.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Rappel du Min. de l'environnement – analyse du plomb dans l'eau
- Courriel de M. G. Garceau – piste de course à Luskville
- [Lettre de démission – pompier volontaire](#)
- [Courriel – Office québécois de la langue française - convocation – examens](#)
- [Correspondance de Seagrave Fire Apparatus Co. – nouvel estimé](#)
- [Correspondance de la MRC des Collines – paiement des redevances à l'élimination de déchets](#)
- [Correspondance du Min. de l'environnement – programme Environnement-plage reconduit](#)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Avis de convocation – réunion d’expertise structurale et corrosion - bassin de traitement des eaux usées – Quyon
- Correspondance du Min. de l’environnement – Règlement sur les redevances exigibles pour l’élimination de matières résiduelles
- Date de rencontre publique – C.P.T.Q.A. dossier 344469
- Programme de remplacement de machines à affranchir
- Projet d’aide financière – Anciens combattants du Canada
- Correspondance – Élargissement de la zone d’appel local de la Ville de Gatineau
- [Résolutions 06-06-222 « sentier Pontiac » avec fiche de projet et 06-06-226 « gestion des cours d’eau » adoptés par la MRC des Collines](#)
- [Procès-verbal – rencontre du 6 juin – Comité provisoire du Sentier Pontiac](#)
- [C.P.T.A.Q. - compte rendu de la demande de M. Hilliard Fahey](#)
- [Remerciements – Groupe Action Jeunesse](#)
- [Correspondance d’Emploi-Québec – Programme de qualification des opérateurs en eau potable](#)
- [Correspondance de Me Coulombe et décision de la CAIQ \(Commission d’accès à l’information du Québec\) – dossier Mme Carpentier](#)
- [Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines tenue le 18 mai 2006](#)
- [Projet d’ordre du jour et procès-verbal de la séance conseil de la MRC du 15 juin 2006](#)
- [Correspondance de l’Honorable Mac Harb, sénateur](#)
- [Correspondance de Me Lafrenière et résolution de la Commission des droits de la personne](#)
- [Décision de la C.P.T.A.Q. – dossier Jason Jones](#)
- [Décision de la Commission municipale du Québec – demande d’exemption des taxes – Centre Social Kogaluk](#)
- [Résolution du conseil de la municipalité de Shawville – augmentation de redevances – usagers de la patinoire](#)
- Lettre adressée à M. Lawrence Cannon de M. Jean Perras – création et protection du parc de la Gatineau
- [Rapport – lagunes](#)
- [Avis d’infraction – non-conformité au règlement sur la qualité de l’eau potable](#)

06-07-214

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de lever l’assemblée à 22h00 ayant épuisé l’ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0706007

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d’administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 06-07-183 à 06-07-186, 06-07-189, 06-07-191, 06-07-192, 06-07-198, 06-07-199, 06-07-201, 06-07-206 et 06-07-208.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER